L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 23 AOUT 1887

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER—Une vacherie coin des rues Claiborne et St-Ferdinand. Bon chemin. Capacité de 30 places. S'adresser 261 rue Decatur. 17 août—1mon

A LOUER—Maison 112 rue Dorsane, convenable pour restaurant, buvette, pension, magasin ou club. S'adresser à Joe Ziegler, 8 et 10 rue Royale. 14août—1mois

A VENDRE.

A VENDRE—Une buvette, bonne location, pour $150 comptant. S'adresser aux Bureaux de l'Abeille. 23 août—1 sem

A VENDRE—Six terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Galvez, Abadie Miro et Onzaga. 3me district. S. Biasini, 58 Royale. 24 juil—4 dim

A VENDRE—Un cheval pour famille. S'adresser à J. Bénoit, rue Ste Anne No 45. 18 août—6f

A vendre—Cette buvette bien connue et centralement située, avec toutes les installations modernes avec des améliorations modernes, au No. 259 rue Decatur entre St Philippe et Hôpital faisant de bonnes affaires près du marché aux légumes est en vente à grand sacrifice. Pour les conditions s'adresser à Louis Perret, 78 Passage de la Bourse. 14août—1f

A VENDRE. — Une vacherie, située coin des rues Edmund et Green. S'adresser sur les lieux. 5août—1m.

AVIS DE SUCCESSION.

Anthony Schaeffers vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,730—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Eugène S. Reems, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
23août—23,27 sept 1 Greffier.

Succession de Pierre Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,036—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par F. A. Miller exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 août—20 25 28

Succession de George Faecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,828—Division A—Attendu que Magdalena Faecher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Faecher, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de Mary Barrett, femme de William H. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,873—Division B—Attendu que William H Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Barrett femme de William H. Bourke, décédée—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
19 août—19,24 28 Greffier.

Succession de Frank Jacob Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21 763 —Division E.—Attendu que Frank A. Stener a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Jacob Becker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
17 août—17 23 26

Succession de Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,845—Division D.—Attendu que Charles T. Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
12 août—12 17 21 Greffier.

Oliver A. Pierce vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,533—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par William Walsh, syndic dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 août—20 25 28

Succession de George O Bearce.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21,862—Division A—Attendu que Gabriel Bearce a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George O Bearce—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de Mary Barrett, femme de William H. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,873—Division B—Attendu que William H Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Barrett femme de William H. Bourke, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
19 août—19,24 28 Greffier.

Succession de Frank Jacob Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21 763 —Division E.—Attendu que Frank A. Stener a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Jacob Becker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN, Greffier.
17 août—17 23 26

Succession de Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 21,845—Division D.—Attendu que Charles T. Villeré, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Spencer et Julia Matthews, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. MCGEEHAN,
12 août—12 17 21 Greffier.

Oliver A. Pierce vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,533—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par F. A. Miller exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
20 août—20 25 28

Succession de George Faecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,828—Division A—Attendu que Magdalena Faecher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George Faecher, décédé—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 août—13 17 22 Greffier.

Succession de Mary Barrett, femme de William H. Bourke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,873—Division B—Attendu que William H Bourke a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Barrett,